

Formation Compétences du DPO (CNIL) + Certification

Présentation

En partenariat avec PECB, cette formation vous permettra de certifier vos compétences en tant que Délégué à la Protection des Données (DPO), PECB est un organisme agréé par la CNIL depuis le 15 octobre 2020 (Délibération n° 2020-099). Grâce à notre formation, vous serez préparé à la certification des compétences du DPO, en parfaite conformité avec les exigences des Délibérations n° 2018-317 et n° 2018-318 de la CNIL.

Durée : 35,00 heures (5 jours)

Tarif INTRA : Nous consulter

Objectifs de la formation

- Maîtriser les obligations légales et réglementaires liées à la protection des données
- Développer des compétences pratiques pour le rôle de DPO

Prérequis

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans des projets, activités ou tâches en lien avec les missions du DPO s'agissant de la protection des données personnelles

ou

- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans ainsi que d'une formation d'au moins 35 heures en matière de protection des données personnelles reçue par un organisme de formation

Public

- Gestionnaires ou consultants souhaitant préparer et soutenir un organisme dans la planification, la mise en œuvre et le maintien d'un programme de conformité basé sur le RGPD
- DPO et personnes responsables du maintien de la conformité aux exigences du RGPD



- Membres d'une équipe de sécurité de l'information, de gestion des incidents et de continuité d'activité
- Experts techniques et experts de la conformité envisageant un poste de délégué à la protection des données
- Conseillers experts en sécurité des données personnelles

Programme de la formation

J1 : Introduction aux principes et concepts du RGPD

J2 : Désignation du DPO et analyse du programme de conformité au RGPD

J3 : Responsabilités opérationnelles du DPO

J4 : Suivi et amélioration continue de la conformité au RGPD

J5 : Toolkit RGPD (Pratique et analyse)

Cette formation vous prépare à l'examen de certification de PECB. (Certification incluse)

- Langue : Français
- Durée : 3 heures
- Format : Examen en ligne

L'examen couvre les domaines de compétences suivants :

- **Domaine 1** : Réglementation générale en matière de protection des données et mesures prises pour la mise en conformité
- **Domaine 2** : Responsabilité
- **Domaine 3** : Mesures techniques et organisationnelles pour la sécurité des données au regard des risques

Aucun support n'est utilisé pendant l'examen. Pour chaque question, quatre réponses sont proposées dont une seule est exacte.

Pour réussir l'examen, le candidat doit obtenir :

- au moins 75 % au total ;
- au moins 50 % pour chacun des trois domaines.

Pour de plus amples informations concernant l'examen, veuillez consulter [Politiques et règlement d'examen](#).

En cas d'échec, les candidats ont l'opportunité de présenter à nouveau l'examen dans un délai de 12 mois après leur première tentative.

Organisation

Formateur

Les formateurs de Docaposte Institute sont des experts de leur domaine, disposant d'une expérience terrain qu'ils enrichissent continuellement. Leurs connaissances techniques et pédagogiques sont rigoureusement validées en amont par nos référents internes. Riches de leur expérience sur le sujet, ils sauront accompagner vos collaborateurs dans leur montée en compétences.

Moyens pédagogiques et techniques

- Alternance d'apports théoriques et de mises en pratique contextualisées.
- Progression pédagogique structurée, de la compréhension à la mise en œuvre opérationnelle.
- Pédagogie immersive favorisant une mise en application immédiate des compétences.
- Formation interactive et participative s'appuyant sur des ateliers pratiques, études de cas et échanges collectifs (+ 60 % du temps de formation.)
- Séquences pédagogiques rythmées et évaluations formatives régulières pour renforcer l'ancrage des apprentissages.
- Supports de cours, ressources documentaires et références mis à disposition par le formateur

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

En amont de la formation (*évaluation en ligne dans l'extranet apprenant*)

- Recueil des besoins et des attentes des participants.
- Auto-positionnement permettant d'évaluer le niveau initial des apprenants.

Tout au long de la formation

- Évaluations continues réalisées par le formateur à travers des questions orales, exercices, QCM, études de cas et mises en situation pratiques.

À l'issue de la formation (*évaluations en ligne dans l'extranet apprenant*)

- Auto-positionnement afin de mesurer l'acquisition des compétences visées.
- Validation de l'acquisition des compétences par le formateur
- Questionnaire de satisfaction « à chaud » à l'issue de la formation
- Questionnaire de satisfaction "à froid", 45 jours après la formation afin d'évaluer l'ancrage des acquis et leur mise en application en situation professionnelle.

Accessibilité

Nos formations peuvent être adaptées à certaines conditions de handicap. Nous contacter pour toute information et demande spécifique.